PARCS NATURELS RÉGIONAUX de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cahier des charges

Appel à Manifestation d'Intérêt

« Devenez les pionniers de l'écotourisme avec l'étiquette environnementale »

1. Contexte

Les 9 Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur se sont regroupés sous la forme du Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour une animation mutualisée et contribuer au positionnement écotouristique de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cela se traduit par l'accompagnement et la qualification écoresponsable des entreprises touristiques via la marque nationale **Valeurs Parc naturel régional**, la mise en réseau, la professionnalisation et la valorisation de ces entrepreneurs engagés et la structuration de cette offre d'excellence.

Cet accompagnement s'inscrit dans le programme d'actions annuelles proposé aux socio-professionnels inscrits dans une démarche de tourisme responsable et d'écotourisme à l'échelle de la Région. L'objectif est de les accompagner dans la montée en compétences de leur activité, l'intégration de pratiques durables et la création d'offres écoresponsables.

Cette action est prise en charge financièrement dans le cadre du projet tourisme durable 2022-2023 du Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur).

2. Une expérimentation pour accompagner les nouveaux enjeux du tourisme

La crise sanitaire a accéléré les attentes des clients en matière de tourisme durable. Plus de la moitié des clients "destination France" se sentent concernés par la démarche de tourisme durable. La moitié est même prête à assumer des écarts de prix importants, pour peu qu'ils renforcent certains critères de confort et qualité pouvant être garantis, par des labels par exemple. Ils souhaitent toujours plus de pleine nature et recherchent des structures qui les aident à être cohérents avec leurs nouvelles pratiques écoresponsables : une restauration en circuits courts, un hébergement éco-responsable, etc. Le tourisme durable apparaît clairement comme un facteur de différenciation et les clientèles européennes se disent prêtes pour au moins 50% d'entre elles à préférer la France si celle-ci s'engage pour devenir une destination durable d'excellence (Source Etude Atout France).

En parallèle, l'affichage environnemental, inscrit dans la loi climat résilience, sera obligatoire en 2026 pour tous les établissements touristiques, et invitera les gestionnaires à intégrer dans leur comptabilité les critères d'émissions de gaz à effet de serre, leur consommation d'eau, de ressources et leur impact sur la biodiversité.

C'est dans ce contexte que cette expérimentation a été imaginée : anticiper l'obligation et créer un groupe test de pionniers de l'étiquetage environnemental. Nos territoires disposeront ainsi d'une "vitrine inspirante" riche de ses retours d'expérience et serviront de "locomotive" pour créer une dynamique locale.

Les avantages de l'affichage sont nombreux : il permet de réduire les coûts et les impacts, de fédérer ses équipes et de communiquer sur ses engagements en toute transparence auprès de ses clients, grâce à un indice clair (une lettre de A à E) et qui permet de définir des objectifs de progression mesurables.

Le parti pris de cette action est de penser que les professionnels du tourisme ont beaucoup à gagner à s'inspirer les uns des autres, et qu'une saine émulation entre « pionniers » servira la dynamique territoriale, l'économie locale tout en étant en phase avec les nouvelles attentes sociétales.

3. Qui seront ces premiers pionniers #Tourisme En Transition?

Les 10 bénéficiaires seront des **hôtels et des campings** situés en Région Sud et détenteurs de la Marque valeurs Parc naturel régional.

4. Objectifs et bénéfices pour les bénéficiaires

Objectifs: entendre les signaux faibles et voir loin

- Comprendre les nouveaux enjeux qui amènent à faire évoluer son offre.
- Être capable de communiquer sur sa démarche pour sensibiliser voire impliquer la clientèle dans le changement.

Bénéfices pour les participants : passer à l'action ensemble

- Faire partie d'un pool de 10 professionnels du tourisme "pionniers de la transition écologique ».
- Bénéficier d'un accompagnement individuel d'une journée sur site par un expert.
- Obtenir **l'étiquette environnementale** délivrée par Betterfly tourism, un dispositif soutenu et encadré par l'ADEME et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.
- Savoir **communiquer** sur l'étiquette et inscrire sa démarche sur le long terme.
- Bénéficier d'un temps collectif pour échanger sur ses bonnes pratiques et enrichir son plan d'actions.

5. Description de l'accompagnement

- 1. Webinaire de lancement : date à venir
- 2. JOUR 1: l'accompagnement individuel

Le professionnel sera guidé pour modéliser ses données en vue d'obtenir une étiquette environnementale.

Il bénéficiera d'un diagnostic 360° de l'existant réalisé par un expert en tourisme responsable. Au terme de cette journée, chaque pro disposera d'une **feuille de route** dans laquelle seront (re)définies ses priorités spécifiques. Elle pourra être alimentée par le « Parcours Ecosolutions » du Réseau des Parcs.

3. JOUR 2 : la journée d'échanges

Ce temps commun alternera les phases de valorisation et d'émulation.

Le site qui accueillera cette journée sera lui-même inspirant en matière de retour d'expériences et / ou de bonnes pratiques. Chaque pro sera invité à partager une ou plusieurs de ses bonnes pratiques. Des ateliers permettront de creuser certaines pistes d'actions, et pourquoi pas identifier des actions partenariales. Ce sera enfin le moment de savoir comment communiquer sur l'étiquette et comment inscrire sa démarche sur le long terme avec le logiciel winggy[®].

L'animation de cette journée sera **interactive et participative**. Le cadre sera basé sur l'écoute, la confiance et la convivialité. Les participants seront mis en situation pour approfondir leur réflexion. Les animateurs sauront profiter des différents niveaux de maturité des participants en matière de transition pour créer une émulation.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de séquences participatives
- Importance d'une approche concrète avec des cas pratiques et des retours d'expérience locaux

Intervenants

- Les intervenants seront choisis pour leur expertise métiers.
- Ils disposent de nombreux retours terrain.
- Ils seront à même de favoriser les échanges et la créativité du groupe.

6. Calendrier

Diffusion de l'AMI jusqu'au 29 mars 2024.

• 2 avril 2024 : choix des 10 bénéficiaires.

• Courant Avril: webinaire de lancement.

• Mai : réalisation des diagnostics individuels.

• Fin Automne 2024 : journée collective.

7. Réponse à l'AMI

Pour candidater à cet AMI, merci de répondre au formulaire en ligne ici.

Coût et engagement

L'accompagnement individuel sur site d'une journée et les frais inhérents à l'étiquette environnementale sont de 2000€. Ces frais, ainsi que ceux de l'organisation de la journée de mutualisation sont pris en charge par le Réseau des Parcs naturels régionaux de la Région Sud.

Les bénéficiaires s'engagent à se libérer pour la journée sur site et à participer à la journée collective. Ils s'engagent également à partager les données qui seront collectées pour établir leur étiquette environnementale.

Demande d'informations supplémentaires

Lors de la phase de consultation, l'interlocuteur sera Stéphane CRANDAL, chargé de mission tourisme durable pour le réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Toute question ou demande d'informations complémentaires concernant l'AMI devra lui être adressée.

Stéphane CRANDAL

Chargé de mission Tourisme Durable pour les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur 06 80 84 97 63

ecotourisme@pnrsud.fr





















